

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## « Lire le *Répertoire national* » de James Huston

François Gallays

Number 29, Spring 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/39789ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gallays, F. (1983). Review of [« Lire le *Répertoire national* » de James Huston]. *Lettres québécoises*, (29), 61–62.

# «Lire le Répertoire national»

de James Huston<sup>1</sup>

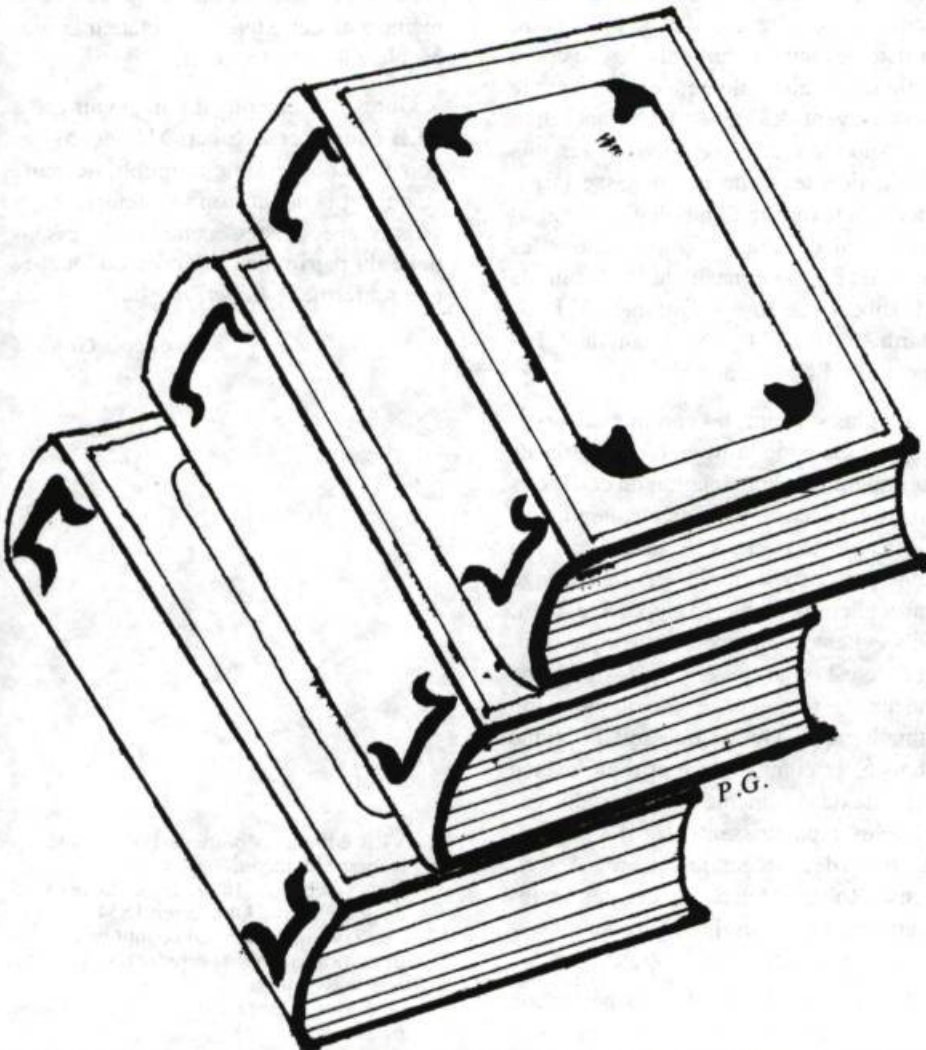
De nouveau, VLB éditeur vient de réussir dans le domaine de l'édition québécoise un coup de maître: la réédition du *Répertoire national* de James Huston<sup>2</sup>. Sans doute, de ceux qui ont fait leurs études en lettres, sûrement de ceux, tout

particulièrement, qui ont eu à pratiquer la littérature québécoise du siècle dernier, cette oeuvre de compilation, unique en son genre, est-elle assez connue et en faire la présentation serait alors un exercice en pure perte si les lecteurs des

*Lettres québécoises* se recrutaient exclusivement parmi ce public, mais comme j'ai la tranquille certitude de clerc que ce n'est pas le cas, une manière de présentation s'impose donc.

D'ailleurs pour paraphraser très grossièrement Robert Mélançon, le responsable de l'édition et le signataire de la préface, même ceux qui ont fait des études en littérature québécoise connaissent très mal le *Répertoire national*, car personne, sauf exception, ne s'est jamais donné le mal de le lire entièrement, se contentant, au mieux, d'en citer quelques passages, toujours les mêmes d'ailleurs ou, au pis, de n'en relever dans une note infrapaginale que le titre, en soulignant, bien sûr, mais de très loin, son importance historique.

Le *Répertoire national*, qu'est-ce au juste? Le sous-titre que lui donna l'auteur l'indique clairement: il s'agit d'un «recueil de littérature canadienne». James Huston, donnant suite à une idée formulée d'abord, semble-t-il, par Napoléon Aubin, recueillit dans un ouvrage — à l'origine (en 1848) composé de deux volumes, mais auxquels vinrent s'ajouter en 1850 deux autres volumes — les textes littéraires, publiés dans les éphémères journaux de l'époque, qu'il jugea digne de léguer à la postérité. C'est cette première édition<sup>3</sup>, publiée du vivant du patient compilateur, que VLB éditeur a reproduite tel quel (quatre tomes présentés dans un commode boîtier), en l'agrémentant, toutefois, d'une iconographie, comme qui dirait, judicieusement choi-



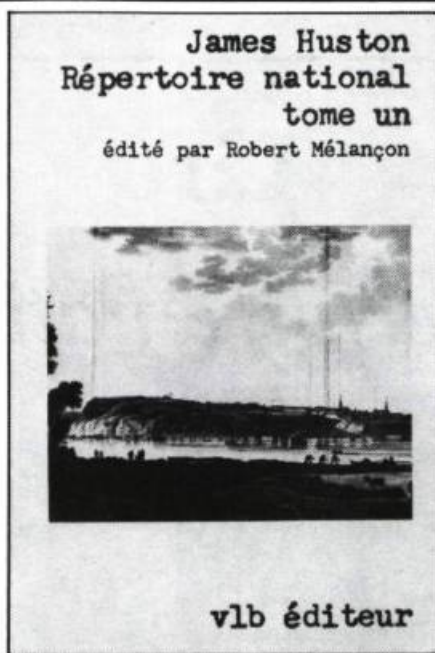


sie. La préface de Robert Mélançon et une chronologie complètent le tout.

Le premier volume contient des textes parus depuis 1778 jusqu'en 1837; le second termine l'année 1837 et se rend jusqu'en 1844; le troisième volume termine l'année 1844 et se rend jusqu'en 1846, tandis que le quatrième volume termine l'année 1846 et s'arrête à l'année 1848. On le voit, à mesure que Huston se rapproche des textes contemporains le nombre d'années par volume diminue. Outre que cette progression tient sans doute du phénomène bien naturel du décantage des ans, elle est aussi, et surtout me semble-t-il, le résultat d'une décision prise par Huston. Dans son second prospectus, publié à la fin de l'année 1848, où il annonce la publication des volumes trois et quatre de son *Répertoire*, Huston fait état des conseils que des amis et des abonnés lui prodiguèrent en l'enjoignant de passer moins rapidement sur les différentes époques et d'inclure «un plus grand nombre d'écrits qui, sans posséder beaucoup de mérite littéraire, pouvait donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre d'essais de tout genre que nous avons republiés».<sup>4</sup>

Le compilateur, acquiesçant ainsi aux vœux d'autrui, élargit considérablement, entre les volumes I et II et les volumes III et IV, sa définition de la littérature; ce qui lui permit d'accorder une place plus grande à l'essai, aux dépens des autres genres littéraires, mais en particulier de la poésie. Car en jetant un coup d'oeil sur les textes recueillis par Huston dans ses quatre volumes et en faisant un compte rapide, donc approximatif, des textes écrits en vers et des textes écrits en prose, il n'y a aucun doute qu'un coup de barre radical fut donné dans le choix des textes entre 1848 et 1850: volume I: 124 textes en vers, 13 textes en prose; volume II: 101 textes en vers, 17 textes en prose; volume III: 14 textes en vers, 16 textes en prose; volume IV: 11 textes en vers, 13 textes en prose. La relative stabilité du nombre de textes en prose dans les quatre volumes s'explique, évidemment, par la plus grande longueur des textes paraissant dans les deux derniers volumes.

Devant un tel phénomène, il y a tout lieu de s'interroger quant à la représentativité des textes retenus par Huston. On peut penser et ce, sans grande chance de se tromper, qu'on ne cessa pas brusque-



ment de publier des poèmes dans les journaux à partir de 1844. Aussi tout jugement porté sur la production littéraire au Québec depuis 1778 jusqu'en 1848, qui se fonderait uniquement sur les textes qui composent le *Répertoire national*, devrait être reçu avec la plus grande circonspection. Ceci dit, il reste que, parmi la liste des auteurs qu'a dressé Huston à la fin de chaque volume, se retrouvent le plus souvent des noms d'écrivains dont l'histoire littéraire, se fondant sur une production textuelle qui dépasse largement les textes de l'anthologie, a consacré la valeur. Pour exemple, citons les noms de F.-X. Garneau, de N. Aubin, de M. Bibaud, de Joseph Quesnel, de J.-G. Barthe, de Pierre C. Chauveau, de P. Petitclair et d'E. Parent.

Le plus souvent, les commentateurs et les historiens de la littérature, lorsqu'ils formulent leur appréciation de ces textes en provenance du XIX<sup>e</sup> siècle, négligent, s'il s'agit de poèmes, le texte dans son unité pour privilégier le vers isolé, jugé particulièrement bien frappé. Ou bien, s'ils évitent le jugement esthétique tronqué, c'est pour revêtir le texte d'une valeur de témoignage sociologique ou ethnologique. Quelle que soit l'optique choisie, le commentaire critique exerce sur le texte commenté un effet réducteur des plus appauvrissants, car il a pour effet d'en décourager la lecture. À tort, pense Robert Mélançon, car ces textes méritent d'être lus pour eux-mêmes et dans leur totalité.

Tel le spectacle de tableaux peints par les peintres naïfs, qui procure aux spec-

tateurs un plaisir singulier, grâce à la fraîcheur de l'exécution, telle la lecture de nos premiers textes peut donner, à celui qui se donne la peine de les lire vraiment, un plaisir analogue. La comparaison, ingénieuse, à de quoi séduire. Car il est vrai que ces poèmes de circonstance, ces poèmes patriotiques, ces poèmes d'inspiration religieuse peuvent encore atteindre le lecteur d'aujourd'hui tant leur naïveté est touchante. Là où il est peut-être plus difficile de suivre Mélançon jusqu'au bout de sa comparaison, c'est lorsqu'il évoque la qualité de l'exécution. S'il est vrai que les peintres naïfs poussent le souci de la représentation jusqu'à la minutie, il est encore sans doute plus vrai que cette même minutie, exercée jusqu'à la manie, excède la réalité et confère ainsi à leurs tableaux cette qualité presque hallucinatoire qui fait tout leur prix. On ne saurait en dire autant, il me semble, des poètes et des prosateurs dont on peut lire les textes dans le *Répertoire national*. Mais sans doute Mélançon a-t-il raison de voir dans l'usage abusif des métaphores d'usage et des rimes éculées autant de marques de cette même gaucherie que le spectateur apprécie chez les peintres naïfs.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à VLB éditeur et à Robert Mélançon d'avoir rendu accessible au public lecteur, ce qui fut pendant trop longtemps réservé aux spécialistes, cette partie essentielle du patrimoine littéraire du Québec que renferme le *Répertoire national*. □

François Gallays

1. VLB éditeur, Montréal, 1982. Édité par Robert Mélançon.
2. Né à Québec en 1820, autodidacte et traducteur, mort à Québec en 1854.
3. Le *Répertoire national* connut une seconde édition en 1895, préfacée par Adolphe-Basile Routhier.
4. Cité dans la préface de Robert Mélançon, p. 22.